ment général et 359,129 francs à ses cours spéciaux et d'applications.

Ces derniers cours ne comprenaient d'abord que l'étude classique du dessin. Peu à peu les études de chimie, de physique, de mécanique, de chauffage, de tissage, de teinture, etc., y ont été ajoutées.

Aujourd'hui, le programme de l'enseignement des écoles académique de Roubaix réalise à peu près, en son ensemble, les *desiderata* des hommes les plus compétents. L'étude des hommes les plus compétents. L'étude des arts du dessin y est très développée, les applications aux industries y sont enseignées avec une parfaite entente. Des cours démonstratifs et pratiques, des moyens d'exécution sont mis à la portée des intelligences les moins favorisées.

Ces divers cours sont établis provisoirement dans des bâtiments loués et très éloignés les uns des autres. Ils sont, pour la plupart, mal installés dans des espaces trop restreints, mal éclairés, où les conditions hygiéniques les plus élémentaires n'ont pu être observées. Le nombre des professeurs est insuffisant. Les riches collections de livres, de modèles et d'échantillons sont difficilement communiquées aux étudiants. Quatre cent cinquante élèves suivent régulièrement les cours. Le nombre en serait rapidemedt doublé si l'espace ne faisait défaut. Malgré les conditions économiques dans lesquelles tous ses cours ont été établis, la dépense annuelle est de 40,000 francs. Les résultats ont été déjà assez remarqués pour attirer les visites réitérées des organisateurs d'écoles à l'étranger.

Dès la première enquête, l'Inspecteur de l'enseignement des arts du dessin de la région nous avait signalé l'importance de ces cours et la pressante nécessité d'agrandir les classes, trop petites pour le nombre sans cesse croissant des élèves, et de les grouper dans un seul bâtiment approprié aux divers enseignements.

Nous l'invitâmes immédiatement à rechercher, de concert avec l'Administration municipale, les voies et moyens de donner à cette heureuse institution tous les développements qu'elle peut comporter.

Les programmes ont été révisés avec le concours de la Commission de surveillance des cours actuels. L'espace nécessaire à chaque enseignement a été calculé avec précision; enfin, un projet de dépenses premières d'établissement et de budget annuel d'entretien a été dressé.

La surface des classes, salles d'études d'expériences, de conférences et d'exposition devrait être de 6,000 mètres superficiels à répartir en plusieurs étages. La dépense pour la construction serait de 1,500,000 francs environ.

Le budget annuel de l'école serait de 65,000 francs. La ville de Roubaix qui a fait déja des sacrifices considérables pour répandre largement l'instruction dans les classes ouvrières, ne peut en ce moment entreprendre avec ses seules ressources, l'installation de cette école spéciale qui assurerait le complément indispensable de l'éducation des jeunes ouvriers.

L'intérêt régional de cette institution, d'un caractère à la fois technique et artistique, et qui exercera sur les industries textilles une influence au moins égale à celle produite dans un autre milieu par la manufacture des Gobelins, nous engage, Messieurs, à vous proposer de la transformer en école nationale des arts industriels.

Les offres de la ville sont, du reste, très généreuses; aux termes d'une délibération du Conseil municipal, en date du 28 mai 1881, la ville de Roubaix s'engage à céder gratuitement à l'Etat;

1° Un terrain de 6.000 mètres dans la partie Nord du square de Notre-Dame, situé au centre de la ville.

Ce terrain est estimé à 160 fr. du mètre	960,000 fr.
2° Une subvention pour la construction	600,000 »
3° Le mobilier scolaire, les collections des modèles et instruments et les métiers des cours publics actuels évalués	50,000 »
4° La collection du Musée (pour memoire)	Mémoire
5° La bibliothèque actuelle (8,000 volumes et manuscrits) évaluée	50,000 »
6° Une collection importante de carnets d'échantillons pour tissus, estimée	100,000 »
Cette collection, très riche et déja très ancienne, représente l'historique de la fabrication des tissus de Roubaix et autres villes. Elle est fréquemment consultée non seulement par les Roubaisiens, mais par des étrangers. Cette collection est unique en son genre, elle a une valeur inestimable pour l'industrie locale.	
Ensemble	1.760,000 »

Si vous adoptez le projet que nous avons l'honneur de vous présenter, des plans et des devis précis seront immédiatement dressés pour la fixation des crédits à répartir sur plusieurs exercices.

On s'inspirera pour ce travail des besoins spéciaux d'un établissement scolaire, et la plus stricte économie guidera la conception des plans. Il est d'ailleurs possible d'évaluer d'une manière approximative le chiffre auquel pourra s'élever la dépense totale, terrains et constructions; il se décompose ainsi :

Le terrain offert par la ville est de 6.000 mètres à 160 fr. le mètre	960.000 fr.
Les bâtiments à y élever coûteraient environ	1.500.000 »
La dépense totale serait de	2.460.000 »
La ville de Roubaix fait don à l'Etat :	
1° D'un terrain de 960 000 fr.	
2° D'une subvention de 600.000 »	
	1.560.000 fr. 1.650.000 »
La dépense à la charge de l'Etat serait de	900.000 fr.

PROJET DE LOI

Le Président de la République française
Décrète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des Députés par le Président du Conseil, Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article premier. Il est créé à Roubaix, département du Nord, une école nationale des Arts Industriels.

Art. 2. — Le Président du Conseil, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, fera dresser les devis et plans estimatifs de la dépense que nécessitera cette création, de manière à pouvoir fixer le montant des crédits à répartir sur plusieurs exercices, pour les constructions, aménagements et installations de la nouvelle école dont il s'agit.

Fait à Paris, le 5 juillet 1881.

Le Président de la République Française,
Signé : JULES GRÉVY.

Par le Président de la République,
Le Président du Conseil,
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Signé : JULES FERRY.

Voici le vote des sénateurs du Nord sur l'amendement de M. Batbie à l'article 17 de la proposition de loi sur la liberté de la presse. Cet amendement demandait que les professions de foi et affiches électorales ne puissent être placardées sur les murs des églises.

A voté pour : M. Massiet du Biest.

Ont voté contre : MM. Dutilleul, Faidherbe, Fournier, Merlin.

Les sénateurs inamovibles ont voté pour à l'exception de M. Testelin qui a voté contre.

Voici le vote des députés du Nord dans le scrutin sur l'amendement de Mgr Freppel, au chapitre 6. Aumôniers de l'Ecole normale du budget du ministre de l'instruction publique. Cet amendement tendait a rétablir l'aumônier de l'Ecole normale supérieure dont la commission demandait la suppression d'accord avec le gouvernement.

Ont voté pour : MM. Bergerot, Brame, Debuchy, Plichon, des Rotours, Telliez-Béthune.

Ont voté contre : MM. Cirier, Girard, Giroud, Guillemin, Louis Legrand, Pierre Legrand, Masure, Screpel, Trystam.

N'a pas pris part au vote : M. de Marcère.

Absents par congé : MM. de la Grange et Mention.

La Chambre n'a pas adopté.

Voici les résultats complets des examens des aspirantes au brevet de capacité de second ordre, à Lille : Inscrites, 162; ont pris part au concours, 158; admises aux épreuves orales, 125.

Ont obtenu le brevet, 110. Ce sont, par ordre alphabétique :

Mlles Célina Alexandre, Marie-Louise Ampe, Marie Artzet, Céline Bauvin, Angèle Béghin, Félicie Benoit, Sophie Bernard, Jeanne Beylemans, Louise Bouquet, Héléna Boulogne, Marie Bouré, Blanche Bourgeois, Lucie Bulteau, Rufine Cacheleux, Victorine Cadequé, Hortense Caudrillier, Lucie Carbonnez, Augustine Cazin, Marie Chantraine, Julia Cheval, Marie Colimon, Agnès Collesson, Laure Coquelle.

Maria Couvreur, Valérie Crapet, Estelle Cremont, Elvire Danel, Emilia Dauchy, Hélène Deblock, Caroline Delbey, Marie Delvallée, Marie Dejecker, Marie Deporx, Marie Devienne, Honoré Desmarque, Denise Devos, Sophie Divry, Blanche Dugripon, Céline Dumont, Marie Dumont, Hélène Estrabaut, Louise Farinaux, Eugénie Ferlié, Marie Fontier, Eugénie Foucart, Nelly Gabet, Marie Gilbert, Marie Gozet, Anne Guilbert, Louise Guillemaud, Aurore Gustin, Thérèse Hache, Madeleine Houben, Louise Joursiez, Camille Junca, Marie Kiebbe Céline Labbe, Irène Laffite, Lucie Lande, Zoé Laurent, Marie Lebecq, Berthe Leclercq, Marie Leclercq, Louise Lecluselle, Angèle Lecoq.

Hélène Lecoust, Marguerite Lefebvre, Constantine Legrand, Catherine Lemaitre, Sidonie Lemesre, Adonis Lepoivre, Zelia Lestienne, Noémie Lhomme, Louise Loyer, Octavie Maes, Joséphine Mahieu, Marie Masselot, Jeanne Maihé, Angélina Mayolle, Elise Midoux, Pauline Mille, Eugénie Moniez, Elise Montagne, Marie Musart, Léontine Noël, Angèle Pillons, Aline Ploquet, Catherine Quignon, Philomène Richard, Louise Richet, Albertine Roland, Marie Roland, Clara Romond, Marie Roupel, Sophie Rouzé, Marie Ruset, Marie Samier, Louise Sartiaux, Adèle Schwartz, Justine Spillart, Anne Thelliez, Mélanie Tourbé, Marie Vanbesselaere, Marie Vandamme, Marie Vandinabeele, Félicie Vandenbrouck, Julia Vaningelandt, Marguerite Vanparys.

LE CANAL DE L'ESCAUT A LA MEUSE. — La commission d'enquête s'est réunie samedi, à deux heures, à la préfecture du Nord, sous la présidence de M. Fournier, sénateur.

M. Paul Cambon, préfet du Nord et M. Quinette de Rochemont, ingénieur en chef, assistaient à la séance.

La Commission a émis l'avis, qu'il y avait lieu de déclarer d'utilité publique l'avant projet du canal de l'Escaut à la Meuse présenté par M. l'ingénieur en chef Quinette de Rochemont et d'en poursuivre l'exécution le plus rapidement possible sous les réserves suivantes :

1° La largeur en plafond sera portée à 11 mètres.

2° Les ouvrages d'art seront disposés de manière à activer et à faciliter les mouvements de la navigation. On aura notamment recours à l'emploi d'ascenseurs et de plans inclinés.

La Commission a émis en outre le vœu que la ville du Câteau fût reliée au canal par un embranchement.

La *Vraie France* dit qu'il est presque définitivement arrêté que pour le 14 juillet, M. Toutée sera nommé substitut près le tribunal de la Seine, et que M. Cottignies sera nommé avocat général à Douai.

Par décrets parus à l'*Officiel* de ce jour sont élevés à la dignité de Grand-Officier de la Légion d'honneur : MM. les généraux de division Cornat et Lecointe, anciens généraux du 1er corps d'armée à Lille.

On sait que le général Cornat est originaire du Nord, arrondissement d'Hazebrouck.

Sont promus officiers dans la Légion-d'honneur : M. Malaval, médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Cambrai;

M Haffner, chef de bataillon d'infanterie en retraite, commandant le bureau de recrutement de la même ville.

Sont nommés chevaliers : 43e DE LIGNE — M. Langlet (Henri), capitaine;

73e. — M. Pranchini (Pasquin), capitaine;

127e. — M. Lebianc (Jules), capitaine-adjudant-major:

15e RÉGIMENT D'ARTILLERIE. — M. Rimet, capitaine trésorier.

GÉNIE (Etat-major). — M. Schlouppe, adjoint de 1re classe, à Lille.

RECRUTEMENT. — M. Lestrade, lieutenant surnuméraire au 6e de ligne, détaché au bureau de recrutement d'Arras.

Ont reçu la médaille militaire :

19e CHASSEURS A CHEVAL. — M. Babin, chef armurier.

73e DE LIGNE. — M. Fieschi, musicien.

27e D'ARTILLERIE. — M Gastaud, 1er canonnier conducteur.

GÉNIE — M. Fournier, adjudant.

GENDARMERIE — MM. Topin, maréchal des logis, Decamps, brigadier; Heckel, brigadier; Bouchez, gendarme; Froyd, gendarme.

Par décret du 8 juillet est nommé au grade de lieutenant-colonel, M. Arnould, chef d'escadron à l'état major particulier de l'artillerie, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Dunkerque.

Par décision de M. Foncin, recteur de l'Académie de Douai, les classes vaqueront dans toutes les écoles primaires publiques du département, le vendredi 15 juillet.

La Banque de France a envoyé à ses succursales, en province, l'avis suivant :

« Le 14 juillet étant jour férié, les effets échéant à cette date seront présentés légalement le 13 juillet, et les protêts seront faits le 15. »

Le concours de pigeons voyageurs que la société colombophile *Union*, de Roubaix, avait organisé sur Montauban s'est terminé ce matin, à huit heures. Les résultats en ont été des plus satisfaisants.

Le lâcher a eu lieu le 9 juillet à quatre heures du matin par un temps couvert, vent ouest.

Le premier pigeon est rentré à Wattrelos samedi soir à 6 h.42 : il avait parcouru en près de 15 heures une distance de 760 kilom. soit 850 mètres à la minute. Le second pigeon est arrivé à Roubaix à 7 h. 10. 11 pigeons ont été constatés le même jour à Lille, Roubaix et Tourcoing.

Dimanche, à partir de 6 heures, on recommençait à constater des pigeons. Le concours a duré toute la journée et s'est, comme nous le disons plus haut, clôturé aujourd'hui lundi matin, vers huit heures.

Des pigeons qui ont concouru, 210 appartiennent à Roubaix, 223 à Tourcoing, 235 à Lille, le reste à Wattrelos, Valenciennes, Béthune, Anzin, Mareq, Halluin, Roncq, Neuville etc.

Une bonne nouvelle pour les amateurs de fêtes musicales. La *Grande-Fanfare* va ouvrir le dimanche 24 juillet, la série des fêtes de nuit qui ont été si assidûment suivies l'année dernière, dans le jardin de M. Pierre Cateau.

On dit merveille de la prochaine fête, qui va, paraît-il, surpasser en éclat, toutes celles données les années précédentes. Nous savons d'ailleurs, que la modeste extrade en bois qui s'élevait l'an dernier, au milieu du jardin, a fait place à une autre très élégante et construite en fer.

Nous croyons inutile de parler aujourd'hui des illuminations et du feu d'artifice, sachant pertinemment que l'organisation de cette fête ne laissera rien à désirer.

Le prix d'entrée est fixé à 1 franc. Le montant de la recette est destiné à couvrir une partie des frais occasionnés par l'habillement et l'équipement de la *Grande-Fanfare*.

Un détail que nous tenons à mentionner: c'est que les musiciens qui composent cette société se sont imposé le lourd sacrifice de payer la moitié au moins de leurs effets d'habillement et d'équipement. Ils méritent donc d'être secondés. Nous publierons demain le programme de ce concert.

La souscription ouverte à Douai dans le but d'ériger un monument à la mémoire de M. Boulcourt s'élevait, mardi dernier à 1.139 francs.

Plusieusieurs listes sont encore en circulation à Roubaix. Nous en ferons connaître le montant aussitôt qu'il nous aura été communiqué.

On nous prie de rappeler aux Membres Honoraires de la Grande-Harmonie que c'est demain mardi 12 courant, à 8 heures 1/2 du soir qu'a lieu dans les jardins de son local (Rue St Georges) la répétition générale qui se fait ordinairement le vendredi.

Nous sommes heureux d'enregistrer le triple succès remporté hier, par l'*Union Chorale* de Croix, au concours d'orphéons donné au XVIe arrondissement de Paris. On nous dit, en effet, que cette société a remporté le 1er prix de lecture à vue, le 1er prix d'exécution, et le 1er prix de solfège.

L'*Union Chorale* rentrera à Croix, demain soir, à 7 heures. Une brillante réception lui est préparée.

La société de gymnastique: *La Patriote* a obtenu, hier, au concours de Clichy-Paris, le premier prix en sections, consistant en une médaille de vermeil.

Dix-sept sociétés ont pris part à ce concours.

Le concours pour le prix d'excellence doit avoir lieu aujourd'hui.

Dans sa séance de dimanche, la Société des *Sauveteurs du Nord* a nommé membre de son conseil d'administration, en remplacement de M. Godard, M. le capitaine Pasquier, chevalier de la Légion d'honneur.

Après le scrutin, M. le président Constant a annoncé que grâce à une demande formulée par M. le Préfet, président d'honneur, il y avait lieu d'espérer que la *Société des Sauveteurs du Nord* serait reconnue très prochainement d'utilité publique.

Voici le programme de la fête du 14 juillet :

La fête sera annoncée à la population par des salves d'artillerie.

Distribution extraordinaire de secours aux indigents.

A dix heures du matin, en face l'Hôtel-de-Ville, défilé des enfants fréquentant les écoles de garçons. Le cortège se formera au Boulevard de Paris, près du Gymnase municipal.

A midi, sur la Grande-Place. Défilé du corps des sapeurs-pompiers, des musiques de la ville, sociétés de gymnastique, d'armes, nautiques, etc.

A deux heures, grand concours de chant individuel, pour romances et chansonnettes, dans la salle du Cercle du Progrès, rue Pauvrée où l'on se fera inscrire de neuf heures à midi. Prix : cent vingt francs.

A trois heures, près du Calvaire, joûte sur l'eau. Les amateurs qui voudront participer à ces joûtes devront se faire inscrire jusqu'au 13 inclusivement, à l'estaminet la *Grande-Halte*, Grande Rue. Prix : deux cents francs.

A trois heures, au Boulevard Central, grande fête de gymnastique, par les sociétés locales. Une affiche donnnera le programme détaillé de cette fête. (Il y aura des places réservées.)

Jeux populaires, au Quai de Dunkerque et au Pile.

A cinq heures, course à ânes, à l'Avenue de la République. Prix : cent cinquante francs. On devra se faire inscrire au cabaret dit du *Trocadéro*.

A sept heures, Grande Place, départ du magnifique balon, l'hercule monté par l'Aéronaute Roubaisien Glorieux — M. Glorieux exécutera des exercices de trapèze.

A sept heures et demie grand concert par les Musiques et Sociétés chorales de la Ville, sur un kiosque établi au square Notre-Dame.

A neuf heures et demie, au Boulevard de Paris. Feu d'artifice tiré par M Ricard, Artificier de S. M. le roi des Belges.

A dix heures grands bals populaires sur les places de la Liberté, de la Fosse-aux-Chênes, d'Amiens, à l'Epeule.

Les édifices publics seront pavoisés et illuminés. Les habitants sont invités à pavoiser et illuminer leurs maisons.

Nous avons annoncé, hier, qu'une petite fille avait été renversée, samedi soir, à l'Epeule, par la voiture d'un marchand d'eau de seltz de Lille. On nous informe aujourd'hui que la pauvre enfant a succombé aux suites de ses blessures. Le propriétaire de l'attelage sera poursuivi.

Un ouvrier employé comme étendeur dans le peignage de M. A. Motte et Cie, a eu, vendredi dernier, trois doigts de la main droite écrasés dans un échardonneur.

Tous les soins nécessaires ont été prodigués au blessé.

On a arrêté, hier, à Roubaix, un habitant de Mont-à-Leux, nommé Adolphe Milleville. Cet homme est accusé de complicité dans la tentative de vol de laine commise, la semaine dernière, dans un établissement industriel de la place Nadaud.

Le ministère public interjette appel du jugement dans l'affaire Lescure et Vasseur, inculpés de cris séditieux à la fête nautique de Lille, le 27 juin. On se rappelle que Vasseur a été acquitté et Lescure condamné à 25 fr. d'amende.

Nous lisons dans la *Vraie France* :

« Nous apprenons que, vendredi, les demoiselles du Conservatoir ont été avisées qu'elles auraient à prêter leur concours au concert organisé par la municipalité pour fêter le 14 juillet.

« Comme plusieurs ont protesté de ce qu'on voulait les obliger à cette exhibition inconvenante, M. Levainne est, si nous ne nous trompons, intervenu de sa personne, et il a été signifié à des demoiselles qu'elles auraient à prêter leur concours à la fête et à assister aux répétitions préalables, ou que leur titre d'élèves du Conservatoire pourrait se trouver fort aventuré.

« Le lendemain matin, une lettre d'ordre, en forme de circulaire, a avisé ces demoiselles que celles qui s'abstiendraient de paraître au concert *monstre*, (parfaitement qualifié) ou aux répétions, seraient frappées d'une « punition disciplinaire. »

« Depuis lors, il paraît qu'au conservatoire on répète avec acharnement la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*; du reste, non moins que dans toutes les écoles soumises à l'autorité des Messieurs de la Ville. »

Un apprenti imprimeur, nommé Jules Balcan, demeurant rue de l'Epinette, n° 12, Tourconig, jouait, avec nombre d'autres jeunes gens, au patronage de *St-Christophe*, hier vers 18 huit heures du soir.

Il voulut à un certain moment reprendre des souliers qu'il avait placés sous un billard anglais. Il posa malheureusement la main sur le bord, le billard bascula et se renversa sur l'imprudent jeune homme.

Il est résulté une fracture au bras.

Depuis quelques jours la police tient sévèrement compte des articles du réglement relatifs à la divagation des chiens et à leur emploi à la traction des voitures. Nous la félicitons de ces mesures; elles sont des plus utiles par ces temps de chaleur où les cas d'hydrophobie se produisent communément.

Des contraventions ont été relevées hier, à la charge de MM. Vanbrussel, marchand de chiffons et Christiaens, marchand de légumes qui se servaient de leurs chiens pour transporter leurs produits.

Cette semaine nombre de jeunes maraudeurs ont été pris par la police et nos vaillants gardes-champêtre.

Dans un jardin de la place Leverrier on en a surpris une douzaine en moins de 2 jours.

Hier, 4 nouveaux maraudeurs ont été arrêtés, dans le jardin de l'asile de la rue de Collège.

Train de plaisir à Dunkerque, le 17.

Le nommé Decarpentries, guetteur de la tour Sainte-Catherine, à Lille, passera bientôt en police correctionnelle pour avoir vendu plusieurs pigeons voyageurs qui appartenaient à M. Coquelle de la rue Notre Dame.

M. Maurel, entreposeur des postes à la gare du chemin de fer du Nord, à Lille, a trouvé dans la gare, vers sept heures du soir, un porte-monnaie contenant 850 fr., lequel a été remis presque aussitôt à son propriétaire, M. Legendre, aîné, rue Masséna, 54.

Maurel a refusé d'accepter aucune gratification.

La fièvre typhoïde des chevaux décime en ce moment un grand nombre d'écuries. La compagnie des Omnibus de Paris a perdu 1600 chevaux en quelques jours.

A Lille, il y a quelques cas; la compagnie des Tramways prend de grandes précautions; toutes les mesures d'hygiène recommandables en pareil cas ont été appliquées en pareil cas ont été appliquées, et jusqu'ici ses écuries ont été épargnées.

Nous engageons les propriétaires de chevaux à se tenir sur leurs gardes.

La conférence d'hier à Tourcoing

Nous nous attendions à un grand succès.

Ce succès a dépassé toutes les espérances.

M. Thelliez de Poncheville a pu développer son thème : « *la République est-elle possible !* » devant un auditoire composé de plus de 2.000 personnes, qu'il a électrisées par sa verve mordante, sa logique serrée et son entraînante éloquence.

La conférence a commencé à 4 heures.

Elle était présidée par M. Louis Cavrois, d'Arras, avec lequel les conservateurs tourquennois sont heureux d'avoir fait connaissance. Nous avons appris à combien d'œuvres catholiques s'était voué l'honorable président. Quelle était la grande tâche qu'il s'était imposée, et avec quel éclat il en poursuivait les difficiles travaux.

MM. Louis Cavrois et Thelliez de Poncheville ont pris place sur l'estrade entourés de MM. Bayart, de Lille, Philippe Motte, Leroux-Bériot, Emile Barrois, Henri Odoux, de Tourcoing.

M. Félix Lorthiois avait approprié son vaste magasin, à la conférence, d'une manière extrêmement intelligente. Les places étaient fort bien distribuées; on eut dit que la salle n'avait jamais eu de destination, que celle de servir d'arène aux voix éloquentes qui allaient s'y donner carrière.

M Louis Cavrois a ouvert la séance par une allocution chaleureuse dont voici le texte :

C'est un grand honneur pour moi, Messieurs, d'avoir été choisi pour présider cette assemblée. Je cherche la raison de ce choix et je la trouve dans cette belle devise : « l'Union fait la Force. » Vous m'avez appelé afin de cimenter l'accord qui doit exister entre votre belle Flandre et l'Artois. C'est surtout à « l'union religieuse » que je fais allusion; elle s'est affirmée par votre appel et mon acquiescement. Nos gouvernants ont beau chercher à décourager notre zèle par leurs mesures vexatoires, nous triompherons de tous les obstacles... » (Bravos).

Nos cœurs battent à l'unisson. A l'union catholique, vous avez voulu joindre l'union politique.

La situation est difficile. D'une part, l'activité de nos adversaires se multiplie en présence de l'apathie des conservateurs endormis dans un repos funeste... Nous sommes à la veille d'une grande bataille électorale. Les destinées de la France sont engagées. La lutte se poursuit. Notre beau pays n'est plus qu'un vaste camp où les soldats se disputent la victoire. Nos soldats sont nos grands orateurs politiques et nos grands conférenciers... (Bravos).

Les conférences ont commencé à Lille et à Arras. Nous avons déjà entendu les voix éloquentes et sympathiques de MM. de Mun, de Luppé et Jacquier. Le mouvement se continue.

Messieurs, je suis heureux et honoré de vous présenter M. Thelliez de Poncheville. Il appartient à une vieille famille de l'Artois où l'on a de race le respect des traditions. Il a hérité des convictions politiques et religieuses de sa famille. Membre du barreau de Valenciennes, il en a été nommé bâtonnier, et détail à noter, il a recueilli non seulement les suffrages de ses amis mais encore ceux de ses adversaires.

M. Thelliez s'est toujours beaucoup occupé de la question ouvrière, objet d'études aujourd'hui de tous les esprits sérieux.

La question ouvrière est des plus importantes. Je crois me trouver en présence de bon nombre d'ouvriers et j'en suis honoré. Je leur demande, qu'ont-ils gagné à la révolution? Sont-ils plus heureux? Leur bien être s'est-il accru? Hélas! non. La Révolution ne respecte rien!

L'ouvrier pour la Révolution, est un bulletin de vote, un marchepied avec lequel ses hommes escaladent le pouvoir. En plein XVIIe siècle cette situation était déjà peinte par Corneille:

Mais quand le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte.
La voix de la raison, jamais ne se consulte.
Les honneurs sont vendus aux plus ambitieux.
L'autorité livrée aux plus séditieux. (1)

On dirait que ces vers sont datés d'hier.

Je passe à la question que va traiter M. Thelliez de Poncheville, « la République est-elle possible. » Messieurs, quelles conclusions pouvez-vous en tirer? Conclure à l'impossibilité, n'est-ce pas.

Alors par quel gouvernement la remplacerons-nous? Ce n'est pas par l'Empire; il n'est guère moins mal représenté. Non, Messieurs, le salut de la France n'est véritablement possible qu'avec le prince providentiellement donné et conservé que ses adversaires même respectent et estiment.

Il aime à se comparer à Henri IV. Certes, l'Histoire de cet ancêtre n'est pas sans analogie avec la sienne. Alors, comme aujourd'hui l'avènement du roi ne se fit pas sans difficultés. C'était déja la question politico-religieuse qui était en jeu, seulement elle fut dénouée par la conversion du Roi, tandis que cette fois-ci, Messieurs, elle le sera par la conversion de la France... (Applaudissements).

Je ne confonds pas, entendez-moi bien, la cause de l'Eglise qui domine tout autre considération, avec le simple but politique. Mais il est démontré aujourd'hui qu'on ne peut être catholique et républicain. Rappelez-vous l'écho de la parole qui a jeté ce cri de guerre : « le cléricalisme, c'est l'ennemi.

Au congrès de Paris présidé par M. Chesnelong, j'ai été frappé du discours d'un évêque Mgr Freppel, qui s'est exprimé ainsi : « Pour devenir fructueuse, l'union doit être complète; elle doit embrasser tous les intérêts politiques et religieux; il n'est plus possible de les séparer... C'est avec le respect du passé et l'intelligence du présent qu'on fonde l'avenir. » M. Chesnelong y a dit aussi d'une façon explicite: « Il faut à la France, un gage d'ordre et de vraie liberté pour accomplir ses destinées; elle ne peut y arriver sans la Monarchie, sans identifier la cause de la religion et celle de la politique, et en travaillant pour tous les deux. » (Bravos).

Catholiques et royalistes, unissons nos efforts pour assurer le triomphe de notre grande cause dans un avenir prochain. La foi et le patriotisme détermineront l'union de la France et de la Monarchie chrétienne! (Bravos, applaudissements prolongés. L'orateur est félicité par les personnes présentes sur l'estrade.)

La parole est au conférencier, M. Thelliez de Poncheville. Il est quatre heures vingt-cinq minutes.

Voici le texte complet de son éloquent et très remarquable discours :

Messieurs,

Ma première parole en me levant au milieu de vous, sera une parole de reconnaissance. J'ai besoin de dire merci d'abord, aux hommes de bien et de dévouement qui ont organisé cette réunion et qui m'ont fait l'insigne honneur de prendre la parole devant ce splendide auditoire.

Merci à l'homme distingué, à l'écrivain de talent, à l'historien érudit, à l'homme d'œuvres surtout, qui a bien voulu me présenter à vous, avec tant de bienveillance, oubliant d'une façon si charmante ses mérites, pour m'en orner d'une façon hélas si gratuite. Je suis fier, Monsieur, de venir ici combattre le bon combat, à vos côtés et en quelque sorte, sous votre protection. Depuis le jour où vous avez en quelque sorte, quitté les fonctions de haute magistrature administrative que vos mérites vous avaient fait occuper, toutes les belles et grandes causes ont trouvé en vous un promoteur, un soutien. Dans la capitale de ce diocèse d'Arras, voisin et frère du nôtre, vous personnifiez le dévouement actif et infatigable à l'Eglise, aux saines traditions de la France et de la Patrie et aux classes laborieuses.

Votre présence à ce fauteuil est donc pour moi une force et un encouragement. Elle témoigne que la cause que je vais plaider est bien la cause de la France chrétienne. (bravos)

Merci, enfin, à vous tous Messieurs, par votre accueil si sympathique, j'ai bien compris en arrivant ici que je n'étais pas un étranger parmi vous. Dans cette catholique cité de Tourcoing et dans cette grande assemblée, j'ai senti que nos cœurs battaient à l'unisson, que nos âmes vibraient du même souffle, que tous ici malgré telle ou telle divergence de détail, nous sommes animés d'un même amour, l'amour de ces grandes choses qu'on appelle la Patrie et la foi religieuse, l'amour du bien! et laissez-moi vous le dire aussi, ce qui est le complément nécessaire de l'amour du bien, la haine vigoureuse et salutaire du mal (bravos).

C'est sous l'empire de ces sentiments que nous aborderons ensemble, avec loyauté, avec une entière bonne foi, cette question que je pose tout de suite et sans plus de préambule au début de cette conférence.

« La République est-elle encore possible en France! »

Devons nous travailler à la faire sortir triomphante, des urnes électorales qui vont s'ouvrir. (Voix nombreuses : non! non!)

Ou devons-nous, au contraire, hâter par tous les moyens légaux, la fin du régime républicain?

Et tout d'abord avons-nous le droit de nous poser cette question?

Citoyens, respectueux de la loi, pouvons-nous nous attaquer au principe même de la Constitution qui nous régit?

La réponse est facile!

La Constitution de 1875 vous le savez, a ceci de particulier, qu'elle s'est déclarée elle-même révisable, révisable en totalité comme en parties.

Après cinq ans d'expériences, un grand nombre de républicains et parmi eux celui-là même qui la défendait il y a quelques mois à peine, nous déclare qu'elle a fait son temps, qu'elle doit être perfectionnée dans un sens plus républicain. Profitons de leur exemple et si nous arrivons par malheur, à des conclusions diamétralement opposées, nous n'aurons fait qu'user comme eux de notre droit. Et qui pourrait nous en faire un reproche! Les partisans du régime républicain le proclame un régime rationel, scientifique (pour me servir du mot qu'ils ont sans cesse à la bouche, comme l'enfant répète les mots nouveaux qu'on vient de lui apprendre.) Si donc, il ne résiste pas à l'examen que notre raison lui fera subir, il n'a plus de bases et il doit disparaître.

Ce n'est cependant pas sur le terrain de la théorie pure que je prétends me placer. La politique vit sur le terrain des faits. Nous ne sommes ni à Sparte, ni à New-York, nous sommes en France, en présence d'une République qui s'appelle la République Française, gouvernée par un parti qui s'appelle le parti républicain. C'est à cette République, c'est à ce parti que j'entends demander compte de leurs titres et de leurs œuvres.

Et tout d'abord un fait s'impose à notre attention!

« La République est une nouvelle venue en France! »

Elle est presque une étrangère en Europe. Nous sommes entourés d'états monarchiques. Les Républiques d'autrefois, sauf la petite confédération Suisse ont toutes disparues pour faire place à des monarchies : Républiques italiennes, Etats-Généraux de Hollande, essais de République en Angleterre au XVIIe siècle comme en Espagne, au XIXe, tout cela a disparu, et d'ailleurs, l'Histoire n'offre pas d'exemples, d'un grand état centralisé comme le notre constitué en République.

La France! elle! compte quatorze siècles de monarchie; l'histoire de la monarchie se confond avec son histoire. Deux essais de république ont été tentés chez nous, mais ce furent deux crises révolutionnaires. La République est donc un bouleversement de nos traditions et nous avons le droit de dire à ceux qui nous apportent cet état de choses nouveau : Montrez vos titres! Comme tout innovateur, vous avez à faire vos preuves, vous n'avez pas pour vous, l'Histoire, la tradition nationale. Si tout au moins, vous ne la justifiez pas des services rendus, votre innovation doit disparaître.

Je n'ai pas à reprendre ici l'histoire de ces dix dernières années. Si depuis la fin de 1870, nous vivons sous l'étiquette «république», il est entendu que c'est depuis moins de quatre ans que nous possédons la vraie république et que le parti républicain (j'ajoute avec Ferry le parti républicain *modéré*) est au pouvoir.

Vous savez à la suite de quelles circonstances, vous savez comment, après les élections du 14 octobre 1877, ce parti se trouva maître absolu du pays, de la Chambre et bientôt après du Sénat et de la suprême magistrature de la République.

Il avait la tâche facile, la masse de la nation fatiguée de luttes et d'expédients n'aspirait qu'à la tranquillité et à la paix. Le parti républicain les lui promit, il lui suffisait de tenir sa parole pour s'assurer une large domination.

L'a-t-il tenue?

Le 14 décembre 1877, un homme devant la tombe chrétienne de qui, nous devons aujourd'hui nous découvrir avec respect, un homme qui personnifiait avec une grande autorité la République honnête et libérale, M. Dufaure, montait à la tribune.

Il annonçait aux Chambres et au pays :

« Que l'apaisement allait se faire partout, grâce à l'accord des pouvoirs publics.

« Qu'une nouvelle ère de prospérité allait s'ouvrir : que le commerce et l'industrie, allait prendre un nouvel essor.

» Que le pays allait se relever par son profond attachement aux idées de conservation, d'ordre et de liberté.

L'apaisement, la prospérité, l'ordre et la liberté. Voilà le programme!

Comment a-t-il été réalisé! et qu'en reste-t-il après moins de quatre ans?

Et d'abord, l'article 1er, l'apaisement et la pacification.

C'est là un besoin de tout gouvernement digne de ce nom.

Monté au pouvoir après une lutte qui a divisé le pays, son premier soin est de panser les blessures de la veille et comme on le disait jadis : « Le roi de France ne se souvient pas des injures du duc d'Orléans. » (1)

Pour un gouvernement vraiment national, il n'y a plus le lendemain de la victoire ni amis, ni ennemis, il n'y a plus que des enfants d'un même sol, des citoyens dont les droits, dont les intérêts, dont la dignité, ont droit à un égal respect.

Ce n'est pas ainsi que l'a compris le parti républicain au pouvoir.

Il a montré qu'il n'était pas un gouvernement, mais un parti; ses chefs, qu'ils n'étaient et ne pouvaient devenir des hommes d'Etat, mais qu'ils resteraient toujours des sectaires.

Faut-il vous rappeler cette hideuse campagne des invalidations, cette majorité abusant de la force brutale du nombre, pour briser le mandat de cent députés, anéantir les décisions de trois millions d'électeurs, irriter et fatiguer, le suffrage universel, encourager la délation, envenimer et perpétuer dans chaque circonscription le souvenir des divisions et des luttes, faire de la France, deux Frances, celle des vainqueurs et celle des vaincus, et de chaque ville, deux villes ennemies.

Et ces hécatombes de fonctionnaires, telles qu'on n'en a vu de semblables sous aucun régime.

Je ne parle pas des préfets et des sous-préfets qui ont cessé d'être des fonctionnaires administratifs pour devenir des agents politiques et que chaque coup de vent ministériel balaie comme le vent d'automne balaie les feuilles sèches (bravos)

Je ne veux parler que de ceux dont les fonctions avaient toujours paru à l'abri de toutes les instabilités, de ces magistrats qui en rendent des arrêts et non pas des services ne s'étaient pas mêlés à la politique, de ces fonctionnaires des finances de qui on n'avait exigé jusqu'ici pour leur confier le maniement des deniers publics, que l'honorabilité et la compétence, de ces officiers qui pour servir leur pays, ne s'étaient inquiétés, ni de la couleur du drapeau, ni des mains chargés de le porter.

Comment a-t-on compris l'apaisement pour ces serviteurs dévoués, pour